

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques - 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

REPONSES AUX QUESTIONS POSEES A L'OCCASION DU WEBINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2020

Ces questions et leurs réponses préfigurent une FAQ qui sera mise en ligne sur le site de l'ADEF début 2021.

Une série de questions a été posée sur les conseils et l'accompagnement attendus de la part de l'ADEF, d'une manière générale sur l'évolution de la réglementation ou sur des sujets plus précis comme la transition des CQP vers les Titres à finalité professionnelle (TFP).

Dans la mesure du possible, des informations à caractère réglementaire, sur la formation professionnelle, vous seront désormais envoyées.

Par ailleurs, nous conseillons aux organismes agréés de suivre le compte LinkedIn de l'ADEF : <https://www.linkedin.com/company/association-pour-le-d%C3%A9veloppement-de-la-formation-professionnelle-s%C3%A9curit%C3%A9-priv%C3%A9e/?viewAsMember=true>

ainsi que le compte Facebook : <https://www.facebook.com/ADEF-formation-s%C3%A9curit%C3%A9-priv%C3%A9e-100495855150114>.

Enfin, un prochain webinaire, le vendredi 5 février 2021 (9h30), fera le point sur la transition des CQP vers les TFP, puis de manière régulière (tous les 3 mois) un webinaire sera organisé.

Ce questions-réponses se décompose en deux grandes parties :

- Les questions et leurs réponses sur l'administration de l'ADEF, son site internet, les procédures.
- Les questions et leurs réponses sur les modalités, le contenu, le futur des formations en sécurité privée.



Courriel : adefl@orange.fr - Site web : www.lapreventionsecurite.org

Association loi 1901 - siret : 504 123 886 000 39 - Code APE : 8559B

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques – 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

Table des matières

1 QUESTIONS SUR L'ADMINISTRATION DE L'ADEF, SON SITE INTERNET, LA SIMPLIFICATION DES PROCEDURES	4
1.1 Questions sur le test B1.....	4
1.2 Est-il possible d'avoir un CQP "Test", un "sécutest", sous la responsabilité de l'ADEF ? Est-il possible d'avoir une pré-formation de 1 voire 2 jours, éligible au CPF, pour préparer les pré-requis, approfondir la motivation, présenter le programme?	4
1.3 Est-il possible d'avoir un système de base de données national pour mieux trouver des jurés, des formateurs? Une liste de jury par département? N'avoir que 2 jury au lieu de 3 ?	4
1.4 Simplification de la plate-forme de gestion des agréments? Applicatif trop lent, difficultés dans le changement des données.....	5
1.5 La production d'un parchemin provisoire dématérialisé est-il possible pour accélérer l'employabilité des candidats?	5
1.6 Des informations CNAPS et ADEF sont en doublon : possibilités d'alléger les démarches administratives, de mutualiser les formulaires?	5
1.7 Quand le fichier Excel sera-t-il disponible pour transmettre les statistiques nécessaires à France compétences? A partir de quelle date ce fichier pour le suivi des cohortes sera-t-il à transmettre à l'ADEF?	5
1.8 Quelle est la différence entre un représentant et un référent du point de vue de l'agrément ?	5
1.9 Lors des renouvellements d'agréments, est-il possible de déposer qu'une seule fois les documents administratifs communs à plusieurs centres ou sites?	6
1.10 Serait-il possible de recevoir des factures comportant les mentions obligatoires (montant HT, TVA, montant TTC, N°SIRET, etc.)?.....	6
1.11 Est-il possible de modifier le nom du certificat demandé dans l'onglet de la page d'accueil de l'agrément d'un centre : "Certificat de compétences organisme de formation aux activités privées de sécurité" au lieu de "certificat qualité".....	6
1.12 Est-il possible de rendre l'impression des PV individuels suite à un examen plus simple et plus rapide?	6
1.13 Serait-il possible de pouvoir modifier le profil d'un candidat (adresse, photo...) sans avoir besoin de supprimer son profil de la session et de re-soumettre toutes les informations?.....	6
1.14 Les formateurs qui ont passé des modules spécifiques du CQP doivent-ils se recycler? Quelle est la validité des attestations?	6
1.15 Quand le CQP A3P sera-t-il éligible au CPF?	6
1.16 Pourquoi ne pas créer une base de données plus large pour les QCU d'entraînement avec la possibilité d'en faire 2 de plus dans la dernière semaine et lever le blocage dans les dernières 48 heures?	6

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques - 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

1.17	Revenir à un maximum de 15 candidats par session d'examen (12 initiaux + 3 ajournés)	7
1.18	L'UV5 (incendie), avec 7 heures de formation, est évaluée avec des questions de SSIAP1, ce qui ne va pas!	7
1.19	Pourquoi est-il impossible de mettre à jour et modifier les sessions pour les ajournés ?.....	7
1.20	Formateur A3P : UV 6 - UV9 (?).....	7
2	QUESTIONS SUR L'EVOLUTION DES MODALITES ET CONTENUS DE FORMATIONS.....	8
2.1	Avoir des informations sur la mise en place de la CCC P2S ? Le P2S sera-t-il inclus, à terme, obligatoirement dans le CQP APS?	8
2.2	Les certifications de branche ne prennent pas assez en compte l'évolution technologique que certains OF peuvent vouloir mettre en place. Pourquoi pas de formation drone? Pourquoi pas de formation en télésurveillance? Des possibilités de formations distancielles?	8
2.3	Pourquoi n'y-a-t-il pas de formations de branche pour l'armement? (La branche devrait proposer les mêmes formations que toutes celles qui existent et valent aptitude initiale obligatoire)	8
2.4	Pourquoi l'ADEF n'a pas de Titre Dirigeant?	8
2.5	Est-il possible d'avoir des déroulés pédagogiques communs à tous les OF agréés? 8	
2.6	La formation de formateurs est trop contraignante, notamment par rapport aux Titres RNCP	9
2.7	Est-il envisagé la création d'un CCC événementiel?	9
2.8	Une approche "terrain" pourrait-elle être développée dans les CQP?	9
2.9	Possibilité de faire de l'alternance?	9
2.10	Pourrait-on intégrer le SSIAP au CQP?	9
2.11	Les Titres RNCP sont réalisés sur plusieurs sites, ce qui n'est pas possible pour les CQP	9
2.12	Pourquoi n'y-a-t-il pas de certifications de chef d'équipe?.....	10
2.13	Possibilité d'intégrer un module cybersécurité (même 1/2 journée) afin de sensibiliser les agents aux règles d'hygiène de base en matière de cyber?	10
2.14	Peut-être revoir le contenu du CQP, mais sans allongement horaire ?	10

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques – 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

1 QUESTIONS SUR L'ADMINISTRATION DE L'ADEF, SON SITE INTERNET, LA SIMPLIFICATION DES PROCEDURES

1.1 Questions sur le test B1

Une série de questions sur ce thème a été posée :

- *Quand le test B1 sera-t-il disponible? Moins axer le TestB1 sur la formation elle-même que sur les prérequis généraux nécessaires. Possibilité d'avoir un test spécifique pour les ASA avec de l'anglais? La description de l'image dans le Test B1 est-elle considérée comme l'évaluation de la main courante? Comment évaluer la main courante orale? Y-aura-t-il une note minimale? Pourquoi les 5 premières questions sont éliminatoires, alors que sur l'ensemble du test certains candidats obtiennent une très bonne note mais n'ont raté que l'une des 5 premières questions? Plate-forme test B1 complexe. Pourquoi le test n'est pas en ligne et directement à disposition des candidats, afin que l'ADEF délivre l'attestation d'entrée en formation elle-même? Le test B1 est trop long et monopolise trop de temps pour les candidats.*

Une réunion d'évaluation de l'expérimentation a eu lieu le 1^{er} décembre 2020, et une réunion de finalisation aura lieu le 22 décembre.

La phase de test se clôturera en janvier, afin que le test B1, corrigé des éléments soulevés par les organismes de formation, entre en application obligatoire à partir du 1^{er} mars 2021, en adéquation avec l'entrée en œuvre des TFP.

Les modalités des notes éliminatoires ont été adaptées, afin de pallier les incohérences relevées.

La création d'un test spécifique en anglais, pour l'ASA, est envisageable.

1.2 Est-il possible d'avoir un CQP "Test", un "sécutest", sous la responsabilité de l'ADEF ? Est-il possible d'avoir une pré-formation de 1 voire 2 jours, éligible au CPF, pour préparer les pré-requis, approfondir la motivation, présenter le programme?

Les organismes de formation agréés par l'ADEF bénéficient d'ores et déjà de QCU de test, qui pourront être élargis.

La pré-formation éventuelle pour passer ces tests ne relève pas de l'ADEF. A noter toutefois que des dispositifs finançables existent pour certaines régions.

1.3 Est-il possible d'avoir un système de base de données national pour mieux trouver des jurés, des formateurs? Une liste de jury par département? N'avoir que 2 jury au lieu de 3 ?

Les 2 jurés sont obligatoires, le 3^{ème} étant optionnel. Si une liste de jury par département est complexe à mettre en œuvre à ce stade, l'idée d'une base de données nationale, mis en ligne, sera étudiée, en tenant compte des possibilités de l'architecture informatique et des droits de diffusion des noms des jurés.

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques - 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

La CPNEFP travaille à la révision de l'arrêté « certification des organismes de formation » et pourrait retenir cette piste.

1.4 Simplification de la plate-forme de gestion des agréments? Applicatif trop lent, difficultés dans le changement des données.

La plate-forme de gestion des agréments a déjà été simplifiée et doit fonctionner avec une plus grande rapidité. Toutefois, un travail ergonomique sera conduit en 2021 afin de la rendre plus accessible.

1.5 La production d'un parchemin provisoire dématérialisé est-il possible pour accélérer l'employabilité des candidats?

La sécurisation des parchemins ne permet la production d'un document dématérialisé provisoire à ce stade. Cependant, en cas de besoin urgent, il convient de contacter de manière spécifique l'ADEF.

1.6 Des informations CNAPS et ADEF sont en doublon : possibilités d'alléger les démarches administratives, de mutualiser les formulaires?

Les liens avec le CNAPS se sont considérablement renforcés cette dernière année et les contacts existent deux à trois fois par semaine.

La possibilité d'alléger les démarches administratives, par suppression de certains doublons, reste complexe car le CNAPS et l'ADEF ne sont pas des organismes avec le même statut. Néanmoins, un balayage des démarches administratives nécessaires auprès de l'ADEF est conduit, notamment dans le cadre des travaux de révision de l'arrêté « certification ».

1.7 Quand le fichier Excel sera-t-il disponible pour transmettre les statistiques nécessaires à France compétences? A partir de quelle date ce fichier pour le suivi des cohortes sera-t-il à transmettre à l'ADEF?

Le formulaire sera disponible à partir de début 2021 et devra être à partir du moment où il sera donc disponible.

1.8 Quelle est la différence entre un représentant et un référent du point de vue de l'agrément ?

Le référent doit avoir une connaissance parfaite des différents cahiers des charges et du suivi pédagogique et administratif d'une session, le représentant est le responsable légal de l'organisme de formation, c'est lui qui signe le respect des engagements aux exigences de la CPNEFP.

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques - 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

1.9 Lors des renouvellements d'agrément, est-il possible de déposer qu'une seule fois les documents administratifs communs à plusieurs centres ou sites?

Non, car chaque site est lié à un numéro d'agrément différent.

1.10 Serait-il possible de recevoir des factures comportant les mentions obligatoires (montant HT, TVA, montant TTC, N°SIRET, etc.)?

Cette évolution est en cours.

1.11 Est-il possible de modifier le nom du certificat demandé dans l'onglet de la page d'accueil de l'agrément d'un centre : "Certificat de compétences organisme de formation aux activités privées de sécurité" au lieu de "certificat qualité"

Cela a déjà été modifié.

1.12 Est-il possible de rendre l'impression des PV individuels suite à un examen plus simple et plus rapide?

Question technique en cours d'analyse.

1.13 Serait-il possible de pouvoir modifier le profil d'un candidat (adresse, photo...) sans avoir besoin de supprimer son profil de la session et de re-soumettre toutes les informations?

En l'état actuel, cela n'est pas possible, mais une évolution est en cours d'analyse suite à cette question.

1.14 Les formateurs qui ont passé des modules spécifiques du CQP doivent-ils se recycler? Quelle est la validité des attestations?

Il n'est pas prévu de recyclage pour les formateurs, dont l'attestation est donc valable sans limite de durée.

1.15 Quand le CQP A3P sera-t-il éligible au CPF?

Le titre à finalité professionnelle A3P, enregistré à France compétences en novembre 2020, est désormais éligible au CPF.

1.16 Pourquoi ne pas créer une base de données plus large pour les QCU d'entraînement avec la possibilité d'en faire 2 de plus dans la dernière semaine et lever le blocage dans les dernières 48 heures?

Cette question relève de la CPNEFP et sera prochainement traitée.

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques - 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

1.17 Revenir à un maximum de 15 candidats par session d'examen (12 initiaux + 3 ajournés)

Cette question sera étudiée par la CPNEFP, moyennant la contrainte due à l'arrêté "Certification". Cet arrêté est en cours de révision et donnera lieu dans les prochaines semaines à une réunion avec le ministère de l'Intérieure.

1.18 L'UV5 (incendie), avec 7 heures de formation, est évaluée avec des questions de SSIAP1, ce qui ne va pas!

Bien noté ! Cette question sera donc à régler.

1.19 Pourquoi est-il impossible de mettre à jour et modifier les sessions pour les ajournées ?

Les organismes de formation peuvent modifier les sessions pour ajouter des ajournés, mais il n'est pas envisageable de trop permettre des modifications dans la base de données de l'ADEF, cela afin d'éviter les fraudes.

1.20 Formateur A3P : UV 6 - UV9 (?)

Des compétences supplémentaires sont demandés aux formateurs de certains UV du TFP A3P : pour l'UV 6 de l'anglais professionnel, et pour l'UV 9 du secourisme tactique.

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques - 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

2 QUESTIONS SUR L'EVOLUTION DES MODALITES ET CONTENUS DE FORMATIONS

2.1 Avoir des informations sur la mise en place de la CCC P2S ? Le P2S sera-t-il inclus, à terme, obligatoirement dans le CQP APS?

La Certification de compétences complémentaires « P2S » ne sera pas incluse dans le Titre à finalité professionnelle APS, mais sera, d'ici à 2 ans, enregistrée en tant que Titre au RNCP (et non plus seulement au RS).

2.2 Les certifications de branche ne prennent pas assez en compte l'évolution technologique que certains OF peuvent vouloir mettre en place. Pourquoi pas de formation drone? Pourquoi pas de formation en télésurveillance? Des possibilités de formations distancielles?

La CPNEFP de la branche Prévention-Sécurité s'est saisie de ce sujet et y réfléchit.

Avant la fin de l'expérimentation de la formation distancielle pour le MAC APS, qui se terminera le 31 décembre, un retour d'expérience sera effectué afin de prolonger cette possibilité, sans doute en l'adaptant. Une réflexion est conduite par la CPNEFP pour envisager les possibilités de formation distancielles sur certains modules des titres."

2.3 Pourquoi n'y-a-t-il pas de formations de branche pour l'armement? (La branche devrait proposer les mêmes formations que toutes celles qui existent et valent aptitude initiale obligatoire)

La CPNEFP de la branche n'a pas trouvé de consensus, lorsque la question s'est posée, pour créer des certifications en matière d'armement.

2.4 Pourquoi l'ADEF n'a pas de Titre Dirigeant?

Ce sujet avait été tranché par la CPNEFP il y a plusieurs années, le CPNEFP s'occupant principalement de la formation des futurs agents eux-mêmes.

Il pourra néanmoins être de nouveau transmis à la CPNEFP pour proposition.

2.5 Est-il possible d'avoir des déroulés pédagogiques communs à tous les OF agréés?

Par nature l'objectif d'un OF est de mener ses stagiaires à la réussite de l'examen, en les formant dans le respect des référentiels et les règles de l'art. La valeur ajoutée de l'OF et sa différenciation sont dans l'ingénierie pédagogique qu'il réalise et les formateurs qu'il mobilise.

Il convient de ne pas confondre « déroulé pédagogique », « programme de formation » et « planning détaillé » : une grille-type de planning détaillé hebdomadaire (vierge), à compléter par les organismes de formation et en corrélation avec son déroulé pédagogique, sera mise à la proposition de la CPNEFP.

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques - 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

2.6 La formation de formateurs est trop contraignante, notamment par rapport aux Titres RNCP

La révision de l'arrêté "Certification" est en cours, pour proposition au ministère de l'Intérieur d'ici la fin de l'année, d'une version homogène avec le cahier des charges des certifications de branche et mettre l'ensemble des formations de formateurs sur un même pied d'égalité.

L'objectif de la révision de l'arrêté « Certification » est d'obliger les organismes de formation non agréés par l'ADEF à respecter les mêmes exigences que celles de la branche Prévention-Sécurité.

2.7 Est-il envisagé la création d'un CCC événementiel?

La CPNEFP est saisie de cette question. Cela renvoie également aux travaux réalisés dans le cadre des JOP Paris 2024 et de la participation de la CPNEFP à l'EDEC "Grands Evénements" mis en place par le ministère du Travail.

2.8 Une approche "terrain" pourrait-elle être développée dans les CQP?

Cela est déjà le cas pour les modules qui prévoient des heures de mise en pratique, autrement dit des heures de mise en situation dans des environnements reproduisant les conditions d'exercice de la mission sur le terrain.

Ces séquences peuvent être complétées quand cela est possible par une découverte du terrain, dans le respect de la réglementation.

2.9 Possibilité de faire de l'alternance?

Les CQP de la branche sont déjà éligibles en alternance (contrat Pro), les titres à finalité professionnelle le seront également (contrat pro et contrat apprentissage). Il convient d'appliquer également les règles propres au CNAPS et à AKTO.

Des échanges avec le CNAPS et le ministère de l'Intérieur sont en cours pour rendre plus aisé l'apprentissage, notamment du point de vue des autorisations nécessaires. La proposition de loi sur la sécurité globale permettra d'amender le livre VI du CSI sur ce point.

2.10 Pourrait-on intégrer le SSIAP au CQP?

Oui, cela serait possible. Cependant, la CPNEFP à pour le moment considéré que 7h00, et en l'occurrence le contenu de l'EPI, étaient suffisants.

2.11 Les Titres RNCP sont réalisés sur plusieurs sites, ce qui n'est pas possible pour les CQP

La révision de l'arrêté "Certification" est en cours, pour proposition au ministère de l'Intérieur d'ici la fin de l'année, d'une version homogène avec le cahier des charges des certifications de branche, notamment sur ce point.

A.D.E.F.

Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche
Sécurité Privée

18-20 Rue Edouard Jacques - 75014 PARIS

☎ 01 43 20 68 13 - 📠 01 43 20 68 75

Il convient de souligner que pas plus que pour les CQP (en cours de transformation en Titres) la formation sur plusieurs sites pour les Titres n'est possible. Il s'agit là d'une fraude.

2.12 Pourquoi n'y-a-t-il pas de certifications de chef d'équipe?

Cette question, anciennement étudiée, a été récemment remise en chantier par la CPNEFP. Le travail est donc en cours.

2.13 Possibilité d'intégrer un module cybersécurité (même 1/2 journée) afin de sensibiliser les agents aux règles d'hygiène de base en matière de cyber?

Cette idée peut être retenue afin de l'intégrer dans une prochaine version des certifications de branche. Elle s'inscrit dans le besoin d'évolution de formation ou de nouvelle formation à qualifier avec la CPNEFP.

2.14 Peut-être revoir le contenu du CQP, mais sans allongement horaire ?

Ce type d'évolution est en cours de réflexion, mais dans le cadre plus global de la réflexion sur la révision des classifications des métiers de la branche et de la révision de l'architecture de formation prévue par la proposition de loi relative à la sécurité globale.